

Image not found or type unknown



Loyers impayés conflit avec l'agence

Par **dicous**, le **13/05/2010 à 18:12**

Bonjour, j'ai un problème de loyers impayés, mes locataires sont assignés. Mon bien a été loué et géré par une agence. Que dois-je attendre de cette agence immobilière ? Doit-elle me régler mes loyers en attendant le jugement ? L'avocat de celle-ci ne veut pas me représenter au tribunal, et je suis contrainte d'en prendre un à ma charge. Que puis-je faire ? L'agence ne m'a pas proposé d'assurance loyers impayés, et n'a pas demandé de garants aux locataires lors de la signature du bail. Merci pour votre aide